

FICHE INSCRIPTION STAGES ARTISTIQUES AUTOMNE

6 ANS ET +

Fiche à retourner
à la Maison des Arts

à partir du **lundi 20 septembre**
par mail

maisondesarts@saint-herblain.fr

ou à déposer directement

26 rue de Saint-Nazaire - 44800 Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom
Prénom
Né-e le
Établissement
Niveau scolaire

Pour la cohérence du groupe, les enfants inscrits s'engagent à être présents sur la totalité des 4 demi-journées, et à participer à la restitution commune de fin de stage.

Renseignements famille

Nom
Prénom
Adresse
.....
Code postal
Ville
Tél
Mail
N° CAF
Quotient familial

Du mardi 26 au vendredi 29 oct.

| | | | Choix |
|--------------------------------|------------------|---------------|--------------------------|
| Découvrir des instruments | Musique | De 8 à 10 ans | <input type="checkbox"/> |
| Dansons et chantons au château | Musique et danse | De 6 à 10 ans | <input type="checkbox"/> |
| Rythmer avec son corps | Musique | De 7 à 11 ans | <input type="checkbox"/> |

Du mardi 2 au vendredi 5 nov.

| | | | Choix |
|-----------------------------------|-----------------|--|--------------------------|
| Steel drum | Musique | À partir de 9 ans Sans limite d'âge | <input type="checkbox"/> |
| Créer sa partition sur ordinateur | Musique | De 9 à 10 ans | <input type="checkbox"/> |
| Monstres de papier | Arts plastiques | De 7 à 10 ans | <input type="checkbox"/> |
| Poésie et paysage sonore | Musique | De 8 à 10 ans | <input type="checkbox"/> |

Je soussigné-e

Responsable légal-e de l'enfant

- décharge la Maison des Arts de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant et après la prise en charge effective des enfants par les encadrants du stage.
- autorise les organisateurs à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale

OUI Signature

NON

Je soussigné-e M. Mme.....
demeurant à.....
agissant en qualité de représentant légal de l'enfant
....., certifiant être majeur-e,
autorise la Ville de Saint-Herblain à photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre de son stage et à diffuser ces images sur le territoire français s'agissant des supports physiques (plaquettes, affiches, magazines, ...) et sans restriction géographique s'agissant des contenus publiés sur le réseau Internet, pour une durée de 3 ans et ce, quel que soit le nombre de diffusions. Cette autorisation est conférée à titre gratuit et sans contrepartie à la Ville de Saint-Herblain.